

Activité à venir

L'industrie de la construction : Trouver les bonnes ressources en installation de systèmes de sécurité

Montréal • 16 janvier 2019

Collège André Grasset, Salle B-606
1001 Boulevard Crémazie E,
Montréal, QC H2M 1M3

Inscription jusqu'au 11 janvier

Québec • 23 janvier 2019

ADI Global
399 Rue Jacquard Suite 105
Québec, QC G1N 4J6

Inscription jusqu'au 21 janvier

Outaouais • 25 janvier 2019

A.P.A.
730, Belfast
Ottawa, ON K1G 0Z5

Inscription jusqu'au 21 janvier

L'industrie de la construction est un écosystème complexe où se côtoient travailleurs, employeurs, donneurs d'ouvrage et autres intervenants. Avec ses milliers de chantiers comment pourvoir une main d'œuvre qualifiée en installation de systèmes de sécurité? Cette conférence répond aux questions de gestion de main d'œuvre en quatre étapes :

- Présentation du Carnet de référence et son fonctionnement
- Déclaration de besoin de main –d'œuvre : Comment remplir la demande afin de maximiser l'efficacité des listes de référence
- Référence personnalisée : Quand la demander et comprendre son fonctionnement
- Accès à l'industrie en tant qu'installateur de systèmes de sécurité : Apprenti diplômé, pénurie de main-d'œuvre et reconnaissance d'heures.

Horaire :

- 9 h Inscription et petit déjeuner américain
- 9 h 15 Ouverture par le Conseil régional de la CANASA Québec
- 9 h 30 Présentation CCQ
- 11 h Fin de la rencontre

Prix :

- Membre : 15 \$ plus taxes
- Non membre : 25 \$ plus taxes

Inscription :

- Inscription requise. Date d'échéances :
Montréal : date d'échéance est 11 janvier
Québec : date d'échéance est 21 janvier
Outaouais : date d'échéance est 21 janvier

Conférencière

Biographie Véronique Gagnon, Commission de la construction du Québec CCQ

Véronique Gagnon est diplômée en relations industrielles et a occupé de nombreuses fonctions à la Commission de la construction du Québec (CCQ) au cours des 17 dernières années. Elle est actuellement conseillère en main-d'œuvre et travaille sur des projets de mise en place de processus répondant aux besoins des employeurs en ce qui a trait à la gestion de leurs ressources (délivrance de certificat ou d'exemption, mobilité de la main-d'œuvre, etc.) »